Questionnaire à remplir et à renvoyer à l’adresse : delphine.laurant@univ-montp3.fr.

|  |
| --- |
| 1. L’organisation porteuse
 |
| Nom  |  |
| Statut  |  |
| Année de création |  |
| Nom de l’auteur de la fiche  |  |
| Fonction au sein de l’organisation  |  |
| Courriel et tel   |  |
| Date  |  |
|  |  |
| 1. La demande
 |

**Mots-clés (5 au maximum)**

|  |
| --- |
|  |

**Titre provisoire du (pré-)projet**

|  |
| --- |
|  |

**Décrivez votre demande**

|  |
| --- |
| *Comment et avec qui a-t-elle germé ? Quel sujet souhaitez-vous aborder à travers votre recherche ?* *Quelles sont vos motivations ? Vos attentes ? Sur quels constats/éléments de diagnostic reposent-elles ?*  |

|  |
| --- |
|  |

**D’après vous, quelle intention motive votre demande ?**

*Plusieurs réponses possibles*

Je souhaite …

* Accéder à une ou des connaissances déjà produite(s) par la recherche mais difficilement accessible(s)
* Mieux comprendre une situation dans laquelle j’interviens ou souhaite intervenir
* Analyser mes activités pour mieux les comprendre, les défendre et les améliorer
* Lancer une expérimentation (innovation sociale ou technique)
* Trouver une solution à un problème que je rencontre
* Obtenir de l’aide d’étudiant·es pour développer mon organisation
* Autre :

Préciser si besoin :

|  |
| --- |
|  |

**Avez-vous déjà une idée du type de projet que vous souhaiteriez mettre en œuvre ?**

* Étude de 6 mois menée par un·e étudiant·e en master 1 ou 2 (Bac+5)
* Projet de recherche de 1 à 5 an(s)
* Atelier de partage des savoirs chercheurs/acteurs
* Médiation scientifique : apport de documentation, rapport de synthèses
* Ouvrir un espace de concertation et de dialogue entre les acteurs académiques et les acteurs du territoire concernés par une question
* Autre :
* Je n’ai pas encore d’avis

|  |
| --- |
| 1. La dynamique collective
 |

**Est-ce que cette demande correspond à une préoccupation partagée au sein de votre organisation ? Précisez qui est *informé* de la démarche entreprise auprès de Trait d’Union au sein de votre organisation et qui est *impliqué* dans la démarche.**

|  |
| --- |
|  |

**Êtes-vous déjà en lien avec des acteurs académiques (universitaires, etc.) sur cette initiative et si oui avec qui ?**

**Avez-vous par le passé déjà travaillé avec la communauté scientifique ?**

|  |
| --- |
|  |

|  |
| --- |
| 1. Les contraintes
 |

**Avez-vous des contraintes particulières ou des questions conditionnant votre engagement dans le processus ?** *Délais à respecter, autres acteurs à associer, contraintes de temps, besoin de mieux comprendre le dispositif …*

|  |
| --- |
|  |

|  |
| --- |
| Comment avez-vous connu Trait d’Union ? |

|  |
| --- |
|  |

Valeurs d’engagement des parties prenantes

|  |
| --- |
| 1. **La neutralité de l’animation du projet**
 |

Le dispositif Trait d’Union a pour mission de faciliter les synergies entre les mondes de la recherche, de l’enseignement supérieur, et de la société civile (associations, coopératives, organisations professionnelles, collectifs, collectivités territoriales…) pour co-construire des problématiques de recherche et des projets collaboratifs.

Il est le seul acteur qui n’a pas d’intérêt direct vis-à-vis de la problématique traitée et ne participe pas à l’élaboration des contenus des livrables. Il porte seulement le cadre méthodologique, qui s’appuie sur des valeurs et sur un savoir-faire de la participation multi-acteurs. Les différentes parties prenantes reconnaissent que cette posture est nécessaire et donnent à Trait d’Union le mandat de coordonner, concevoir et animer le processus de co-construction.

|  |
| --- |
| 1. **Accueillir des points de vue différents**
 |

Il est impératif que toutes les parties prenantes reconnaissent qu’il existe une multiplicité de formes de savoirs, de points de vue et de perceptions. Elles doivent adopter une posture qui ne cherche pas à les opposer mais à les mettre en condition de pouvoir échanger.

Trait d’Union travaille à garantir la prise en compte équitable des considérations des différentes parties prenantes, chacune dans ses compétences propres, en offrant un espace d’expression neutre et sans jugement, encourageant la participation. Pour ce faire, ce dispositif veille à éviter toute forme d’instrumentalisation entre parties prenantes.

|  |
| --- |
| 1. **Accepter le caractère évolutif et les temporalités variables**
 |

Un processus de co-construction diffère d’une approche traditionnelle où les attentes doivent être détaillées et validées dès le début du projet, laissant peu de place aux possibilités d’évolution. Ici, l’aboutissement du processus n’est pas prédéfini : les parties prenantes doivent rester prêtes et ouvertes à considérer toutes les propositions, voire de nouvelles orientations – résultat du processus de co-construction –, même si celles-ci peuvent être en tension avec leurs propres attentes, notamment en termes de calendrier. La demande exprimée initialement à Trait d’Union doit donc être considérée comme une base de travail, qui n’a pas vocation à se voir effacée par une nouvelle question, mais qui peut être enrichie, chemin faisant, par les apports des chercheurs et autres parties prenantes, et par les résultats du processus d’incubation.

Les parties prenantes sont prêtes à accueillir et à s’adapter aux différentes temporalités et contraintes calendaires inhérente à la coopération multi-acteurs.